

COMMUNE DE VAUDREY
COMpte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
DU 23 février 2023

Date de convocation : 15 février 2023

Présents : Virginie PATE, Aline GAUTHIER, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, François-Xavier LAMBERT, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Fabrice COMTE.

Absents excusés : Céline CHARTON, Patrick MONNERET, Corinne FEVRE-BURDY

Secrétaire de séance : Aline Gauthier

Heure de Début de séance : 20h10

Lecture est faite du compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

1) Adhésion à PEFC

La commune a voté à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion à la certification PEFC (certification en faveur de la gestion durable des forêts) ; le montant de la cotisation pour 5 ans est d'environ 150 € (0.65 € par hectare de forêt)

2) Assiette dévolution coupes 2023

Les coupes/ ventes de bois et l'affouage seront cette année prélevés dans les parcelles 4r et 29r.

3) Délégation pouvoir officier Etat Civil

Le Maire délègue temporairement à Patrice Juret le pouvoir d'officier d'Etat civil pour la célébration d'un mariage le 24 juin 2023.

4) Location salle des fêtes : associations familiales, journées AG...

Le conseil municipal a apporté une précision sur le règlement de la salle des fêtes : La location de la salle sera désormais payant pour les associations familiales (

étant considéré comme des manifestations privées) et gratuit uniquement pour les associations d'utilité publique (autrement dit qui organisent des évènements ouverts au public).

5) Bon achats jeunes suite brocante

Le conseil municipal décide d'offrir des bons d'achats à trois jeunes du village qui ont participé à l'organisation et la vente du matériel communal lors de la brocante. Il est proposé de leur attribuer un bon d'un montant de 60 € au bowling.

6) Fleurissement : lots pour concours

Suite au passage du jury en Juillet 2021, la commune décide d'offrir des prix sur 4 catégories dans le cadre du concours fleurissement en 2023 :

1^{er} prix : 50 € en bons d'achat en jardinerie

2^{ème} prix : 30 € en bon d'achat en jardinerie

7) Location tables mairie

La mairie propose de mettre à disposition ses tables au foyer rural qui se chargera de leur location en cas de demande (fait assez rare). Il n'y aura plus de prêt de ces tables.

8) Proposition achat terrain

À la suite d'une proposition du vendeur, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à une proposition d'achat d'une partie d'un terrain situé le long de la route d'Arbois car le prix de vente fixé par le vendeur est estimé trop élevé.

9) Convention de mise à disposition de personnel et de matériel AF

La commune propose à l'AF une convention de mise à disposition du secrétariat de mairie pour la somme forfaitaire de 500€ par an ; convention de 3 ans renouvelable.

10) Informations et questions diverses

Le cinéma en plein air sera organisé et financé par la CCVA et aura lieu sur la commune le jeudi 6 juillet au soir.

Fin de séance : 22h05